

## ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sont restituées dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAPITE et Cie,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

9 Février 1876.

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Elections à la Chambre des députés.

Candidat :

**Henri DELAVAU**  
DÉPUTÉ SORTANT.

Chronique générale.

On lit dans le *Moniteur* :

Il existe un programme radical ; on nous le donne comme le minimum des prétentions, des revendications du parti, et on nous fait entrevoir qu'une fois réalisé nous en aurons à subir bien d'autres ; eh bien, ce minimum démocratique est déjà tel qu'on ne pourrait l'appliquer sans jeter toute notre société dans le trouble et sans provoquer la ruine du gouvernement.

Que l'on examine les articles de ce programme l'un après l'autre, il n'en est pas un qui ne soit inopportun ou dangereux.

L'amnistie que les candidats révolutionnaires réclament pour les crimes de droit commun comme pour la révolte et la guerre civile, est un brevet d'impunité décerné aux plus détestables violences et un encouragement à recommencer ; leur droit de réunion et d'association, c'est à bref délai le régime des clubs comme en 1848 et en mars 1871 ; leur réforme de l'impôt, c'est l'impôt progressif sur les riches ; leur instruction laïque, c'est le droit d'enseigner retiré au clergé catholique, c'est une injuste exclusion ; leur prétendue séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est la spoliation et l'oppression de l'Eglise. Toutes ces conséquences ne sont pas formulées dans le programme, mais elles y sont contenues ; elles en sortiraient infailliblement, malgré ses auteurs eux-mêmes, devenus trop tard modérés, si l'on tentait de l'appliquer jusqu'au bout.

On lit dans l'*Union* :

Une lettre particulière que nous recevons de Bayonne nous apporte des faits nouveaux et des informations de la plus haute gravité. Quelque tristesse que l'on éprouve à publier des choses qui menacent si fort l'honneur et les intérêts de la France, c'est un devoir de conscience d'avertir le pays.

« Hier matin, un convoi de 35 charrettes, venant d'Irun, traversait Saint-Jean-de-Luz pour porter des munitions aux alphonistes qui se sont emparés d'Elisondo, Dancharinea, poste de douane espagnole. Le convoi portait 500,000 cartouches et autres munitions ; il était escorté par la gendarmerie française. Ce convoi était prêt à Béohobie, le gouvernement de Madrid avait fait demander l'autorisation à notre gouvernement, et hier matin une estafette courait bride abattue porter aux alphonistes la réponse affirmative.

Il y a quatre à cinq semaines, ces gens, auxquels on accorde une pareille faveur, craignaient notre territoire, à Biriadou, et tuaient la sœur du maire. Ce matin, la po-

pulation est en fureur dans toutes les communes. Les lazzi des libéraux espagnols, et il y en a beaucoup, ne s'arrêtent pas, ils célèbrent sur tous les tons l'humilité de la pauvre République française et ajoutent qu'une fois les carlistes vaincus, ils auront bientôt fait de reculer leurs frontières jusqu'au delà de Bayonne.

» Au reste, le gouvernement sait bien de quoi nous sommes menacés par une alliance hispano-prussienne, puisqu'en ce moment il fait établir une batterie sur les hauteurs de Sainte-Barbe, en face le fort de Socoa que vous connaissez. Enfin, les libéraux espagnols se frottent les mains et disent : Nous venons de faire demander à ce bon gouvernement de la République de laisser passer par la France quelques bataillons, cela nous est nécessaire pour nous emparer de Vera plus tôt. »

Voilà la politique de M. le ministre des affaires étrangères ; voilà la situation qu'il fait à la France.

Nous répéterons ce que nous avons déjà dit : La parole de M. le maréchal de MacMahon avait été engagée sur ce point. Nous ne voulons pas en douter ; mais c'est à M. le maréchal lui-même qu'il appartient désormais de faire respecter notre frontière, comme il l'a promis.

M. Libmann communique les deux dépêches suivantes, qui confirment ce qui a déjà été signalé, et qui feront mieux connaître encore ce qu'on doit penser de M. le duc Decazes :

« Bayonne, 6 février, 4 h. soir.  
» Prévenez qu'alphonistes veulent faire passer leur artillerie en France. »

Celle-ci est encore plus grave :

« L'armée de Martinez Campos est arrivée dans le défilé le plus complet. Elle a obtenu du gouvernement français un ravitaillement complet : l'administration de la guerre lui a *cedé ou fourni* tout le biscuit nécessaire. A défaut des charretiers du pays, qui refusent leur concours aux libéraux, les fourgons d'artillerie viennent chercher à la manutention militaire de Bayonne les biscuits nécessaires pour les libéraux, ainsi que toutes sortes de provisions.

» Vendredi, à 5 heures, un convoi de 24 charrettes de munitions, portant 375,000 cartouches, sont parties d'Irun (Espagne), et se sont présentées au pont de Béohobie pour entrer en France. Le gouverneur d'Irun les envoyait à Martinez Campos, par la France. Le receveur de la douane française du pont de Béohobie n'ayant reçu aucune instruction s'est refusé à les laisser entrer en France.

» Cette autorisation a été demandée, elle est arrivée à 11 heures du soir et, pendant la nuit, ce convoi, escorté par quatre gendarmes français, partant de Béohobie (France), a passé par Testugue, Saint-Jean-de-Luz, Arcain, Sarre et Dancharinea (Espagne), ayant ainsi parcouru plus de trente kilomètres sur notre territoire.

» Ce n'est pas la première fois que Martinez Campos obtient cette faveur, vous vous souvenez de la Seo de Urgel. Le 2 janvier, un convoi de munitions, escorté par des gendarmes français, a été envoyé en Espagne par la frontière de Saint-Réal (Haute-Garonne).

» Vous voyez que le gouvernement de M. Decazes fait les choses largement avec le gouvernement de Madrid, et que c'est surtout de ses amis qu'il doit espérer appui dans les élections. »

De pareils faits n'ont pas besoin de commentaires. Nous les signalons à l'indignation de quiconque a souci de l'honneur et des intérêts français.

\* \*

M. Louis Blanc est l'ennemi des plébiscites, sous quelque forme qu'ils se produisent ; c'est là une idée saine au milieu de tant d'autres fausses ou extravagantes qui peuplent sa vaste imagination. Comme anti-plébiscitaire, il a nettement refusé les huit ou dix candidatures qui lui étaient offertes à Paris après son échec du 30 janvier au Luxembourg. M. Louis Blanc veut et entend n'être porté que dans le treizième et le cinquième arrondissements. C'est dans ce dernier surtout qu'il a planté son drapeau, c'est là qu'il combattra, qu'il triomphera ou qu'il restera sur le carreau électoral.

Eloigné du Sénat à cause de sa nuance beaucoup trop rouge, voici qu'il rencontre sur le seuil de l'Assemblée législative un adversaire d'un incarnat plus prononcé que le sien et qui s'appête à lui disputer la victoire. Ce champion d'un radicalisme si excessif est un ancien professeur de l'Université, chargé dans le temps par cette mère clémentine (*alma mater* !) d'inculquer les bons principes aux républicains de l'avenir, le citoyen Accolas. Or, M. Accolas, qui a aussi posé sa candidature dans le cinquième arrondissement, déclare par une lettre rendue publique qu'il ne se retirera pas. Les raisons qu'il donne de sa persistance sont bonnes à noter ; les voici :

« Je demande que le citoyen Louis Blanc soit invité à s'expliquer sur divers points sur lesquels, pour mon compte, je me sépare de lui.

1° Sur la question de gouvernement :  
» Le citoyen Louis Blanc est partisan du système représentatif ; je veux la réalisation progressive du gouvernement direct.

2° Sur la question de l'organisation administrative de la France :

» Le citoyen Louis Blanc est partisan du dogme de la République une et indivisible ; je veux comme bases l'autonomie de la commune et celle du département.

3° Sur la question religieuse :

» Le citoyen Louis Blanc est acquis au théisme et au panthéisme, je n'ai jamais vu nettement auquel des deux ; JE REPOUSSE L'IDÉE DE DIEU comme antiscientifique. Je la repousse ainsi que les désastreuses conséquences sociales que le citoyen Louis Blanc en a tirées.

4° Sur la question de la propriété et sur celle de la justice distributive :

» Le citoyen Louis Blanc est partisan du droit social et de la justice distributive par les mains de l'Etat ; je veux la consécration du droit individuel et la justice distributive par le libre jeu des lois naturelles.

5° Sur la question de la politique pratique :

» Le citoyen Louis Blanc est-il franchement à la suite de M. Gambetta pour le système de transaction et de désertion des principes républicains, ou bien est-il contre ? Quant à moi, je suis contre.

2° Sur son attitude durant la Commune :

» Le citoyen Louis Blanc n'a pas déposé son mandat, il a continué de siéger à Versailles durant la Commune, je demande qu'il s'explique à cet égard devant vous.

» Non ; — si grands que soient les services que le citoyen Louis Blanc ait rendus dans le passé à la cause de la démocratie,

son nom n'est pas un *programme*, et, fussent-ils plus grands encore, ses services ne le dispenseraient pas de venir s'expliquer devant les électeurs assemblés et vérifier si ses idées et ses pratiques correspondent aux vœux de la majorité.

» C'est pourquoi, dans le présent, je ne me désiste pas devant la candidature du citoyen Louis Blanc. »

Voilà une lecture fort instructive et qui ne peut manquer de donner à réfléchir sur les dispositions des nouvelles couches sociales.

Que les amis de M. Louis Blanc se tiennent sur leurs gardes. Le vote universel a parfois d'étranges caprices. Il lui arrive souvent d'adjudger la pomme au plus fou et au plus furieux. Nous reconnaissons sans peine que, sous ce double rapport, le professeur révolutionnaire a plus de droits aux faveurs de Paris que l'historien de la Révolution.

\* \*

A Paris, dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, le duc Decazes et ses amis se remuent beaucoup pour la candidature ; mais elle est vivement combattue par un grand nombre de conservateurs, notamment parmi les membres des deux cercles les plus conservateurs : le Jockey-Club et le Cercle Agricole. Ils voteront certainement pour M. Riant qui offre beaucoup plus de garanties aux catholiques. M. Raoul Duval et son comité s'agitent aussi beaucoup. Il est probable qu'il n'y aura pas de résultat au premier tour. Il paraîtrait que le duc Decazes n'est pas très-assisuré de son succès, car on prétend qu'il pose aussi sa candidature dans l'Aveyron où il négocierait un accord avec les républicains même les plus avancés.

L'échec de M. Levert et de son parti dans le Pas-de-Calais où ils ont voulu agir tous seuls, a fortement ébranlé l'influence de ce rival de M. Rouher parmi les bonapartistes.

\* \*

M. Desplanques va, dit-on, briguer les honneurs de la députation dans l'arrondissement de Chinon, contre M. Joubert. L'un et l'autre sont patronnés par le parti républicain.

## CORRESPONDANCE DE L'Echo Saumurois.

Paris, 7 février 1876.

On attendait hier avec intérêt les résultats de la réunion publique tenue à la salle des Folies-Montholon. C'est là, en effet, qu'on devait discuter la question de la candidature de M. Thiers dans le IX<sup>e</sup> arrondissement, et tout faisait présager une séance orageuse, l'ancien président de la République ayant à la fois des partisans très-convaincus et des adversaires très-ardents. La réunion était présidée par M. Viollet-Leduc, conseiller municipal. M. Thiers a été vivement attaqué par plusieurs orateurs, entre autres MM. Ballue, Genevray, Ulysse Parent ; il a été défendu par quelques autres. Somme toute, l'assistance a paru évidemment défavorable à sa candidature, et le nom de M. Vaquerio ayant été cité comme concurrent à lui opposer, il a été bruyamment acclamé.

On s'est cependant séparé sans avoir pris de décision ; mais il est certain dès à présent que les radicaux, oublieux des services que leur a rendus l'ancien ministre du roi Louis-Philippe, combattront sa candidature.

Ce qui se passe dans tous les arrondisse-

mente de Paris, les discours prononcés et les décisions prises dans les réunions publiques ; les articles publiés par les feuilles radicales, les noms des candidats mis en avant, les programmes qui leur sont imposés, tout cet ensemble de manifestations qui se produisent depuis l'ouverture de la période électorale est bien fait pour dissiper les illusions des républicains modérés et leur démontrer combien ont fait peu de progrès dans les masses les idées de modération, d'apaisement, de conciliation. Les orateurs des réunions se montrent presque aussi violents contre les hommes du centre gauche que contre les députés monarchistes ou contre les bonapartistes. MM. Vautrain et Dietz-Monnin sont injuriés par le *Rappel*. Les candidatures de M. Thiers, de M. le duc Decazes, sont combattues par les radicaux.

Certes, M. Gambetta et les habiles du parti doivent comprendre le tort que cette intolérance et ces exagérations font à la République. Ils doivent déplorer ces manifestations de l'intransigeance parisienne. Mais ils ne peuvent les empêcher, et quelques-uns d'entre eux auront à lutter personnellement contre des concurrents appartenant au parti de l'intransigeance.

D'après ce que rapporte l'*Echo*, les députés du centre gauche, présents à Paris, qui se réunissent chaque jour au Grand-Hôtel, se sont assez vivement émus de la violence des attaques dirigées contre eux par les radicaux dans les réunions publiques. Sans accorder à ces manifestations intransigeantes plus de gravité ni d'importance qu'elles n'en comportent, ils seraient presque résolus à mettre les chefs de l'extrême gauche constitutionnelle en demeure de déclarer publiquement qu'ils désapprouvent ces violences à l'encontre d'hommes dont ils ont constamment recherché l'appui et dont le concours a permis l'établissement légal de la République.

On attribue au centre gauche l'intention de publier dans quelques jours une liste de candidats sur laquelle figureront des membres du centre gauche, de la gauche et de l'Union républicaine. On cite notamment les noms de MM. Thiers, Tirard, Langlois, Béclard, Dietz-Monnin, Vautrain, Gambetta, Spuller. Les intransigeants seraient seuls exclus de cette liste. Quant à M. le duc Decazes, la question de savoir s'il y figurera n'est pas encore résolue, et il est à craindre qu'elle ne soit résolue négativement. Pour notre part, nous persistons à protester contre l'opposition que rencontre dans les rangs du parti républicain la candidature de l'honorable ministre des affaires étrangères. Nous sommes surpris que l'on ne comprenne pas que cette candidature présente un caractère véritablement national. Pendant la période difficile qui vient de s'écouler, M. le duc Decazes a rendu au pays des services signalés en contribuant dans une large mesure à nous conserver la paix.

### Catastrophe du puits Jabin.

(Nouveaux détails.)

Le *Mémorial de la Loire*, du 6, ajoute les détails qui suivent à ceux que nous avons publiés hier :

« On aurait pu, si l'on avait voulu, ramener dès la soirée de vendredi un grand nombre de corps à la surface. Mais on est allé au plus pressé. L'important était de se créer le plus vite possible des passages au milieu des éboulements et d'avancer de plus en plus dans toutes les galeries où l'on savait que des hommes étaient occupés au moment de la catastrophe. Ce n'est pas qu'on eût quelque espoir sérieux de rencontrer des ouvriers qui fussent seulement blessés, mais le devoir était de faire comme si on espérait encore. Pendant toute la nuit de vendredi à samedi et la première moitié de la journée d'hier, les travailleurs ont donc été presque exclusivement employés à déblayer les éboulements, à refaire les galeries au moyen de boisages. Les corps qu'on rencontrait, après qu'on s'était assuré qu'ils étaient sans vie, étaient seulement rapprochés du puits, et l'on continuait la marche en avant.

« Le bruit s'était répandu vendredi soir dans la ville que les sauveteurs avaient entendu dans un certain endroit les voix de 80 mineurs environ, prisonniers entre deux éboulements. Malheureusement, il n'y avait rien de vrai dans ce bruit ; aucune voix n'a été entendue, on n'a eu per-

sonne à délivrer, la mort n'ayant épargné personne.

« Hier cependant les corps amoncelés près de la recette des puits commençaient à dégager une odeur insupportable et, vers six heures, on a entrepris la montée des malheureuses victimes. Les cages en amenaient quatre à chaque voyage. Les corps étaient pris, à l'orifice du puits, par des ouvriers qui les déposaient sur des civières. Là, on procédait à une première reconnaissance. On écartait les plis de la couverture dans laquelle le cadavre était enveloppé ; on examinait la figure à la lueur des torches et, suivant les indications du personnel, un commissaire de police inscrivait sur son carnet le nom et l'âge de la victime ou bien le mot : *inconnu* en regard d'un numéro. Nous ferons grâce à nos lecteurs de descriptions qui seraient trop horribles. Qu'il nous suffise de dire que certains corps étaient dans un état tel qu'ils seraient tombés en lambeaux si, pour les soulever, on ne s'était servi d'une planche placée en dessous. On nous a fait remarquer qu'un grand nombre de victimes avaient un bras replié et pressé sur la poitrine : mouvement instinctif de l'homme qui tout-à-coup ne peut plus respirer.

« Les corps étaient placés deux par deux sur des tombereaux garnis de paille, et de là transportés au Soleil.

« Nous avons vu remonter aussi plusieurs chevaux tués : il y avait dans la mine quarante-sept de ces animaux ; trois seulement ont été sauvés, tous les autres ont été brûlés ou asphyxiés.

« M. Robinet de Cléry, procureur général près la cour d'appel de Lyon, arrivé à Saint-Etienne dans la nuit de vendredi à samedi, et M. d'Aufferville, procureur de la République, sont descendus hier matin dans le puits Jabin. Sous la conduite de plusieurs ingénieurs, ces magistrats se sont avancés jusqu'où les éboulements permettaient d'aller ; ils ont constaté partout le zèle des travailleurs et les difficultés qu'ils seront obligés de vaincre avant de retrouver tous les cadavres des victimes.

« M. le procureur général est retourné à Lyon hier soir. Il reviendra pour l'enterrement.

« Nous revenons à l'instant de l'hôpital du Soleil, où se trouve le dépôt des morts.

« Une compagnie d'infanterie, des agents de police gardent les portes, retenant la foule qui se presse, foule composée en partie de curieux, mais surtout de parents et d'amis attendant leur tour pour venir reconnaître les corps des victimes.

« Il nous est impossible de peindre les scènes de désolation auxquelles nous avons assisté, les femmes se jetant sur les corps défigurés de leurs maris ou de leurs frères, d'autres cherchant en vain ceux qui n'ont pas encore été retirés ou qui ne sont pas reconnaissables ; il en est plus d'un, hélas ! qu'on enterrera ainsi sans avoir pu découvrir son identité.

« N'avons-nous pas vu deux femmes se disputant douloureusement une victime et disant chacune : « C'est bien mon mari ! »

« A l'heure actuelle, 62 cadavres sont à ce dépôt ; au fur et à mesure qu'ils sont reconnus, on procède à la lugubre besogne de la mise en bière.

« Un autre cadavre remonté ce matin est encore déposé dans une dépendance du puits Jabin.

« A ces 63 morts sortis de la mine, il faut ajouter un des 42 blessés de l'hôpital du Soleil qui a succombé cette nuit. Des onze autres, 4 sont dans un état satisfaisant ; 6 autres sont relativement bien, l'autre est dans un état très-alarquant.

« D'autres blessés sont soignés à leur domicile ; six ou sept, asphyxiés seulement sans brûlures, vont bien. Six autres, brûlés et fracturés, sont en aussi bon état que possible.

« A l'heure où nous écrivons, on compte qu'il reste au fond du puits 405 victimes qui seront retirées au fur et à mesure de l'avancement des travaux de déblayage et de soutènement.

« Le chiffre total des 246 mineurs présents dans la mine au moment de la catastrophe est celui donné par le lampiste. Le poste de jour comprend ordinairement 240 ouvriers environ. Mais le jour de l'accident, c'est-à-dire vendredi, un certain nombre d'entre eux tiraient au sort. Ceux-là doivent s'estimer heureux, quel que soit le numéro qu'ils ont tiré.

« Nous croyons inutile d'essayer même de dépeindre en quel affreux état se trouve

le plus grand nombre des victimes, comment le feu a littéralement réduit les vêtements en poudre par une carbonisation instantanée, laissant à nu le corps horriblement brûlé.

« Pour n'être pas visibles, les ravages intérieurs ne sont pas moins réels, et les mineurs ont une expression horriblement imagée pour définir la souffrance de ceux qui, non brûlés ou peu brûlés, extérieurement, souffrent de douleurs intenses à l'arrière-gorge et à la poitrine : « Il a avalé le feu, » disent-ils ; ce qui veut dire que le gaz détonant au milieu duquel ils respiraient a brûlé, a éclaté dans leurs poumons comme autour d'eux. »

L'hôpital du Soleil soigne douze blessés ; douze autres ont été transportés à leur domicile. Le plus grand nombre sera sauvé, on l'espère du moins.

On a retiré jusqu'à présent 450 cadavres horriblement brûlés, méconnaissables, et 42 chevaux asphyxiés.

On compte plus de 200 victimes.

Les ingénieurs et les mineurs rivalisent de zèle ; malheureusement, ils rencontrent les plus grandes difficultés. Il faudra quinze jours pour terminer l'évacuation complète du puits.

Tous les mineurs morts ont été retrouvés, parfois par groupes soudés et carbonisés. En certains endroits, il y avait des amoncellements de cadavres. Il faut les détacher violemment. On recueille les restes dans des couvertures. Les hommes de la plus grande taille ont été réduits par le feu à la taille d'enfants, crispés et racornis. Les visages, dépouillés de la peau, semblent tatoués par l'incrustation de la poussière de charbon.

Saint-Etienne, 7 février, 3 h. 45.  
Les obsèques des victimes ont été célébrées ce matin à dix heures.

Soixante-dix cercueils, placés dans la cour de l'hospice, ont été transportés à l'église et de là au cimetière sur les épaules des mineurs.

Une foule immense, 40,000 personnes environ, accompagnaient ces défunts ; toutes les autorités du département, ainsi que M. le colonel d'Abzac, aide de camp du maréchal de Mac-Mahon, figuraient dans le cortège.

Le désespoir des parents des victimes donne lieu à des scènes navrantes.

Un nouvel incendie s'est déclaré dans le puits Jabin, qui a été bouché momentanément par ordre de l'ingénieur de la Compagnie.

Le temps est affreux ; la neige tombe sans relâche.

### Etranger.

#### ESPAGNE.

On écrit d'Hendaye, 7 février :

« Il est tombé beaucoup de neige. Les opérations sont ajournées.

« Les alphonsistes sont à Urdax, Elizondo, Errazu et Irruria.

« Les carlistes occupent San Esteban, Vera, Carasa et se concentrent à Elgueta. »

#### PROVINCES DANUBIENNES.

Nous trouvons dans le *Journal de Paris* une correspondance de Belgrade qui contient des renseignements curieux sur la situation de la Serbie et sur les préparatifs de guerre qui s'y font au grand jour.

Après avoir expliqué qu'il se forme en ce pays une société pour les secours à donner aux blessés, le correspondant ajoute :

« Quant aux armements de la Principauté, ils sont quelque peu entravés présentement par le manque d'argent. Néanmoins, on espère encore effectuer l'emprunt de 28,000,000 de francs qui a échoué à Paris et à Londres avec un syndicat de banquiers viennois qui font en ce moment des propositions très-onéreuses, il est vrai, mais qu'on se résoudra probablement à accepter faute de mieux. En outre, la Skupehtina vient de voter une contribution de guerre à raison de quatre ducats (48 fr.) par contribuable, ce qui produira un peu plus de 42,000,000 de francs, la Serbie comptant 260,000 imposés. Si l'emprunt à Vienne réussit, le gouvernement serbe disposera donc, tout compris, avec ce qui lui reste du fonds de ré-

serve, de 40,000,000 au bas mot. C'est un petit Etat.

« Cette attitude si déterminée de la Serbie provient, à mon sens, de deux causes principales, non compris la fièvre des aspirations nationales : les conseils réitérés de la Russie engageant vivement les Serbes à tenir prêts pour toute éventualité et les craintes qu'inspire ici une intervention austro-hongroise dans les affaires de l'empire turc.

« De plus, la conduite de la Roumanie qui, sans doute, en vertu d'un ordre de Berlin, vote un crédit extraordinaire de 40,000 hommes à Kalafat, n'est pas un ger stimulant. En somme, on s'attend généralement à un conflit colossal, dans lequel chacun doit jouer sa partie. Espérons que toutes ces appréhensions se dissiperont ; mais il faut bien avouer, à moins de vouloir s'aveugler à plaisir, que la situation est tendue.

« Le chef des insurgés herzégoviniens, Ljubibratic, qui a résigné son commandement à la suite de divergences avec les chefs de bande monténégrins, Luka Pejkovic et Peko Paulovitch, est attendu incessamment à Belgrade. Il prendra probablement la direction du mouvement bosniaque avec le pope Zarko ; c'est du moins ce que disent quelques cercles, très au courant des choses de l'insurrection. »

Ce tableau de la situation confirme pleinement les appréhensions que nous avons relevées dans la Note Andrassy, et l'attitude belliqueuse des provinces chrétiennes de Turquie.

Jusqu'ici l'insurrection a été circonscrite dans l'Herzégovine ; mais le mouvement général dont parle la Note Andrassy menace de s'étendre à la Bosnie, à la Serbie, et même, comme on le voit, à la Roumanie, qui est gouvernée par un prince prussien.

Quand on constate ces tendances insurrectionnelles dans toutes les provinces de Turquie d'Europe, on s'explique ce manque d'espérance, ce peu de confiance dans le maintien de la paix qui nous a frappé à la lecture de la Note Andrassy.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

La lutte électorale se dessine dans chaque circonscription.

Nous croyons devoir indiquer ici, à titre de renseignement, les noms de tous les candidats qui se présentent au choix des électeurs.

Dans la 4<sup>me</sup> circonscription d'Angers, M. Th. de Soland, conseiller à la Cour, a pour concurrent :

M. Bourlon de Rouvre, ancien préfet de l'Empire et candidat de l'Appel au peuple.

Le parti républicain et radical oppose ces deux candidats M. Ernest Mourin, ancien professeur d'histoire et membre du conseil municipal d'Angers.

M. Robert, avocat, dont la candidature a été appuyée un instant par le *Travailleur*, s'est désisté, dit le *Patriote*.

Dans la 2<sup>me</sup> circonscription d'Angers, M. Fairé, avocat, ancien adjoint au maire d'Angers, est le seul candidat des conservateurs contre M. Maillé, candidat des radicaux et des républicains.

A Cholet, 4<sup>me</sup> circonscription, M. A. Maillé, député sortant, a pour adversaires M. Formon, candidat royaliste de l'extrême droite, appuyé par le journal *l'Etoile*, et M. Abellard, candidat des républicains et des radicaux.

M. Durfort de Civrac n'a pas de concurrents dans la deuxième circonscription de Cholet.

A Saumur, M. Delavau, député sortant, a pour concurrents M. Eugène Berger, candidat bonapartiste, et M. Bury, candidat des républicains et des radicaux.

A Baugé, M. Gaston de Rochebouët, conseiller d'arrondissement, sollicite les suffrages des conservateurs contre M. Benoist, ancien sous-préfet du 4 septembre, candidat des radicaux et des républicains.

A Segré, notre ami M. Ernest Guibourg a pour concurrents : M. Léonce de Terres,

conseiller général, candidat légitimiste; M. Louis Janvier de la Motte, conseiller général, candidat du *Courrier d'Angers*, et M. Lechat de Tessecourt, candidat du *Patriote et du Travailleur*.  
Telle est la situation électorale dans le département de Maine-et-Loire.  
(*Journal de Maine-et-Loire.*)

### Les Danicheff.

Bonne nouvelle pour les amateurs de théâtre! On sait que les journaux de Paris ont été unanimes dans les éloges qu'ils ont accordés au beau drame russe, en 4 actes, de M. Pierre Newski, les *Danicheff*. Eh bien! nous savons que M. Masset, de l'Odéon, a organisé une troupe qui vient de quitter Paris et a commencé à parcourir la province pour lui faire connaître le nouveau chef-d'œuvre, dû à la collaboration de M. A. Dumas.

Le succès obtenu, en ce moment, par les *Danicheff*, à Paris, sera certainement consacré par les départements, d'autant que les décors, le matériel et les costumes seront la fidèle reproduction de ceux de l'Odéon.

Si l'itinéraire publié par un journal de Paris est exact, la troupe en question jouera à Saumur le mardi 22 février.

L'interprétation est ainsi composée: MM. Abel, Sully, Bilhaut, Joliet, Fauvre, Berger, Roy; M<sup>me</sup>s Jeanne Boudois, Berthe Fayolle, C. Philiberte, Sarah Rambert, Le-français, Marchand.

Le ministère de l'intérieur s'occupe en ce moment de réunir divers renseignements se rapportant au rachat des ponts à péage encore existant en France. C'est seulement lorsque tous ces renseignements seront parvenus que le Conseil d'Etat, saisi de la question, pourra se prononcer en toute connaissance de cause. D'après les évaluations les moins exagérées, le rachat des ponts coûtera de 180 à 200 millions. L'Etat ne pouvant s'imposer un pareil sacrifice, il ne serait procédé au rachat que si les départements ou les communes intéressées contribuent à la dépense dans une proportion qui serait ultérieurement déterminée. Telle est, dit un de nos confrères, la condition *sine qua non* qui formerait la base même du projet actuellement à l'étude au conseil d'Etat.

Nous lisons dans le *Courrier de la Vienne*:

On avait annoncé la mort de l'un des militaires victimes de l'écroulement partiel de la caserne de Saint-Germain, à Poitiers.

Cette nouvelle était heureusement erronée. Le seul artillerie grièvement atteint par cet accident est aujourd'hui en bonne voie de guérison.

Le monument funèbre qui doit être élevé dans la cathédrale de Nantes au général Lamoricière est achevé.

Ce tombeau, du style Renaissance le plus pur, se compose d'une immense pierre tumulaire, montée sur trois marches avec socle et soubassement.

Sur la pierre, le général est représenté couché, recouvert du drap mortuaire; cette statue est grande une fois et demie comme nature.

Aux quatre angles du tombeau sont quatre grandes statues assises, en bronze, représentant la Foi, la Charité, le Courage militaire et la Méditation. Au-dessous de la tête du général, un lion est sculpté dans le bas-relief, et sur les côtés sont des attributs et des scènes de la vie de Lamoricière.

Enfin, le tombeau est surmonté d'un dôme en marbre supporté par huit pilastres en marbre blanc et huit colonnes en marbre noir, partant du socle.

Il fera pendant au monument de François II. Ses auteurs, MM. Boitté, architecte, et Paul Dubois, statuaire, l'exposeront à Paris avant son érection.

### Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 6 février 1876.  
Versements de 67 déposants (7 nouveaux), 11,045 fr. 22 c.  
Remboursements, 5,667 fr. 43 c.

### Théâtre de Saumur.

#### CONCERT DE CHARITÉ

Au profit des pauvres secourus par le Bureau de bienfaisance.

MERCREDI 9 février, Concert de charité donné par la Société musicale de Saumur, dirigée par M. Meyer, avec le concours de:

M<sup>lle</sup> Seveste, première chanteuse du Grand-Théâtre de Nantes;  
M. GOUBAULT, violon solo du théâtre d'Angers; M. LEBERT, hautbois solo du même théâtre; et de MM. les amateurs et artistes de la ville de Saumur.

### PROGRAMME DU CONCERT.

- PREMIÈRE PARTIE.
- 1° *L'Italiane à Alger*, ouverture de Rossini.
  - 2° *Souvenirs du Père Antoine*, chantés par M. B...
  - 3° *La Part du Diable*, fantaisie de Verroust, pour hautbois, par M. LEBERT.
  - 4° *Air du Barbier*, de Rossini, chanté par M<sup>lle</sup> SEVESTE.
  - 5° Fantaisie d'Alard sur *Robert le Diable*, pour violon, par M. GOUBAULT.
  - 6° *Oiseaux légers*, de Gumbert, chanté par M. C...
  - 7° *I like but the night*, scène comique, chantée par M. M...
  - 8° *Batrice*, fantaisie de Bellini.

- DEUXIÈME PARTIE.
- 1° *Tancrède*, ouverture à grand orchestre (Rossini), par les amateurs de la ville.
  - 2° *Le Corréo*, chanté par M. B...
  - 3° *Don Pasquale*, fantaisie de Verroust, pour hautbois, par M. LEBERT.
  - 4° *Mon cœur soupire*, de Mozart, chanté par M<sup>lle</sup> SEVESTE.
  - 5° *La Tour des Pins*, fantaisie de Hemmerlé.
  - 6° *Alléluia d'amour*, de Faure, chanté par M. C...
  - 7° *Deux pensées fugitives*, d'Ernst et Heller, par M. GOUBAULT.
  - 8° *La Fille du Régiment*, chantée par M<sup>lle</sup> SEVESTE.
  - 9° *Le Monde tel qu'il est*, chansonnette comique, par M. M...

### Faits divers.

La commission internationale chargée d'examiner les projets préparatoires relatifs au tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre s'est réunie ces derniers jours à Paris. Elle a terminé aujourd'hui ses travaux.

Elle est tombée entièrement d'accord sur les points qu'elle a eu à examiner et sur la possibilité de l'entreprise.

Les membres qui la composent ont signé le protocole attestant cet accord et donnant le résumé des travaux de la commission.

M. Gavard, ministre plénipotentiaire remplissant les fonctions de premier secrétaire à l'ambassade de Londres, appelé à Paris pour prendre part aux travaux de la commission, va incessamment regagner son poste.

On annonce la mort de M. Thomé de Gamond, ingénieur civil, qui fut le promoteur du projet de tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre.

M. Thomé de Gamond avait soixante-huit ans. Il meurt sans avoir vu la réalisation de l'œuvre à laquelle il avait consacré sa vie.

A l'occasion de l'érection de la statue de M. de Caumont, l'illustre archéologue, un grand concours de sociétés chorales, de musiques d'harmonie et de fanfares, aura lieu à Bayeux, le dimanche 16 juillet 1876.

Le concours sera général pour les divisions d'excellence, supérieure et première. Il sera limité à la Seine-Inférieure, au Calvados, à l'Eure, à l'Orne et à la Manche, pour les autres divisions.

Le *Times* publie la dépêche suivante:

« Philadelphie, 6 février.

» Samedi, à Cincinnati, on représentait, à l'Opéra, une allégorie de la grande République au bénéfice de la caisse de secours pour les pauvres. Plusieurs centaines d'écoliers prenaient part à la représentation sur la scène, et l'assistance était nombreuse, se composant presque entièrement de femmes et d'enfants.

» A peine la pièce était-elle commencée que le cri: « Au feu! » se fit entendre sans aucune raison, et une panique, suivie d'un sauve-qui-peut général, précipita le public vers les portes de sortie. Pendant quelques minutes, des scènes horribles eurent lieu aux entrées et aux escaliers. Beaucoup de gens furent culbutés, foulés aux pieds, jetés au bas des marches, sautant des galeries et des étages supérieurs sur la foule qui se trouvait au parterre.

» Onze personnes furent tuées et une trentaine blessées plus ou moins grièvement.

Une écaille de Toulouse a découvert dans une huître une perle d'une grande valeur. L'acquéreur du cent d'huîtres, dont celle-ci fait partie, réclame la perle; il y aura un procès.

Pour les articles non signés: P. GODER.

### Bulletin Financier.

Paris, 8 février.

Le marché est toujours animé et les cours se sont maintenus avec une grande fermeté, sans variations sensibles.

Le 5 0/0 avait regagné 5 cent. hier, et il les a reperdus aujourd'hui, mais le cours est bien tenu à 40 1/2.

Le 3 0/0 a gagné 2 cent. 1/2, et il s'est fait beaucoup d'affaires à 67,35.

Aucune variation sur l'italien qui reste à 70,75 avec fermeté, mais sans grandes affaires.

Aucune affaire sur le Turc, qui n'a pas été coté, ce qui, d'ailleurs, n'a aucune importance, vu l'état de cette valeur.

Les Lots sont à 53,25.  
Le Pérou a très-bien tenu aujourd'hui et les transactions ont été relativement nombreuses. La hausse est de 6/8 et le cours est à 34 7/8.

Aucune affaire sur la Banque de Paris, et immobilité complète sur la Banque ottomane qui reste à 440.

Les actions autrichiennes sont également immobiles à 643,75; les obligations font 322.

Actions lombardes, 25 c.; obligations lombardes, 236,50.

### Publications de mariage.

Denis-Marie Petiteau, employé titulaire à la Sous-Préfecture, et Céline Rivière, modiste, tous deux de Saumur.

Jean-Baptiste Cupit, charcutier, et Mélanie-Louise Allain, couturière, tous deux de Saumur.

Charles-Jules Durand, tailleur, de Saumur, et Amélie Fabre, sans profession, de Doué-la-Fontaine.

Louis-Auguste Saulnier, forgeron, de Saumur, et Louise Davy, sans profession, de Bagneux.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu l'ouvrage de la curabilité du cancer sans opération par le D<sup>r</sup> Cabaret. J'y ai vu des cures merveilleuses de tumeurs du sein. Entr'autres celles de M<sup>me</sup> Lange de Provins, M<sup>me</sup> Monquet, mère de M. le curé de Saint-Denis-le-Thiboust (Seine-Inférieure); M<sup>me</sup> Mignot d'Aubigny-la-Ronce (Côte-d'Or); M<sup>me</sup> Thévenin-Machet, d'Epernay; M<sup>me</sup> Cailloux, mère de M. le curé de Lumigny (Seine-et-Marne); M<sup>me</sup> Tachet de Girmont (Vosges); M<sup>me</sup> Devigne, mère de M. le vicaire de Chalon-sur-Saône; M<sup>me</sup> Rondil, de Paris, rue d'Angoulême, 36, etc. Si j'attire ici l'attention, c'est que dernièrement j'ai vu une mère de famille ayant un affreux cancer du sein, résignée à mourir, ne sachant où demander sa guérison. Je l'ai envoyée à la maison de santé du D<sup>r</sup> Cabaret, aujourd'hui rue d'Armaillé, 19, à Paris, d'où elle est sortie guérie sans opération.

V. MULOTEAUX.

### ROYAUME D'ITALIE VILLE D'ANCONE

ÉMISSION

DE 3,463 OBLIG. 6 0/0 AU PORTEUR

Remboursables en 34 années

Avec garantie et délégation spéciale sur les recettes de l'octroi municipal.

Obligations de 1,000 fr. rap. 60 fr. par an

Amortissement et coupons semestriels payables en OR, à Paris et à Ancône, nets de tous impôts présents et futurs, conformément aux articles 3 et 12 du traité d'emprunt légalement approuvé.

Le 1<sup>er</sup> Tirage aura lieu au mois d'Avril prochain.

La ville d'Ancône possède 47,197 habitants. Son port est le plus important de la côte italienne entre Venise et Brindisi. Trois lignes de chemin de fer la relient au réseau italien.

L'emprunt actuel est destiné à rembourser toute la dette flottante de la ville d'Ancône.

Les recettes de la ville se sont élevées, l'année dernière, à 1,244,000 fr. Elles s'augmenteront, en 1876, de 278,000 nouvelles taxes qui équilibrent complètement le budget, y compris le service du présent emprunt.

Les recettes de l'octroi sont spécialement affectées en garantie et déléguées pour le service de l'emprunt actuel.

A cet effet, des prélèvements mensuels sont effectués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1876 sur ces recettes

et les sommes ainsi réservées sont versées à la Banque nationale d'Italie, pour n'en être retirées que pour ledit service.

Les recettes toujours croissantes de l'octroi ont produit, en 1875: fr. 1,039,000

A déduire: Part de l'Etat: fr. 350,000

Produit net: fr. 689,000

Cette somme annuelle de fr. 689,000 au minimum n'est grevée que de fr. 40,400 jusqu'en 1887 seulement. Les porteurs de titres de la présente émission possèdent donc une garantie effective plus que double de la somme nécessaire au service de cet emprunt.

### On souscrit: les 14 et 15 Février 1876

Paris, chez MM. L<sup>s</sup> SÉE fils et C<sup>ie</sup>;  
Marseille, à la SOCIÉTÉ MARSEILLAISE;  
en Alsace-Lorraine, à la BANQUE D'ALSACE ET DE LORRAINE;  
à Strasbourg, chez MM. CH. STAHLING, L. VALENTIN et C<sup>ie</sup>;  
Colmar, Mulhouse, MM. AB. SÉE et fils;  
Metz, chez MM. CH. et E. GOUDCHAUX et C<sup>ie</sup>;  
à Ancône, à la TRÉSORERIE COMMUNALE et chez MM. YARAK et ALMAGIA;  
Turin, à la BANQUE DE TURIN;  
Milan, à la BANQUE DE CREDIT ITALIEN.

### Taux d'émission: 982 francs 50.

Jouissance Janvier 1876.

100 fr. » en souscrivant;  
200 » à la répartition;  
300 » le 15 mars prochain;  
382 50 le 15 mai prochain.

### Prix de l'oblig. libérée à la souscription: 975 fr.

En tenant compte de la jouissance courue et du remb., le placement ressort à 6,30 %.

Si les demandes dépassent le chiffre de 3,463 obligations, la réduction sera proportionnelle.

Les versements en retard seront passibles d'un intérêt de 6 % l'an, conf. au prospectus d'émission. Les formalités seront remplies pour l'admission du présent emprunt à la cote de la Bourse de Paris.

### BASSIN DU COUCHANT DE MONS.

#### SOCIÉTÉ

DU

### CHARBONNAGE des SEIZE-ACTIONS

(CONCESSION PAR FORFAIT DU RIEU-DU-CŒUR)  
Société civile fondée le 5 septembre 1843, actuellement divisée en 3,596 parts.  
Siège social à Quaregnon, province de Hainaut (Belgique)

#### ADMINISTRATEURS

MM. E. DEBRUYN-GUÉRIN, C., bourgmestre de Saint-Ghislain, président.  
Alexis RONCHAIN, industriel à Saint-Ghislain.  
C. LEMAN, banquier à Saint-Ghislain.  
Deux administrateurs français seront nommés après cette souscription.

#### COMMISSAIRES

MM. A. RONCHAIN-DELEGOURT, indust. à Bruxelles.  
A. LETELLIER, avocat à Mons.  
A. VILAIN, industriel à Paturages.

### LA CAISSE VIVIENNE

Met à la disposition du public

1,600 Parts entièrement libérées au prix de 1,000 francs l'une

(jouissance du 1<sup>er</sup> Février 1876).

PAYABLES COMME SUIV :

100 fr. en souscrivant;  
150 » à la répartition;  
250 du 10 au 15 mars;  
250 du 10 au 15 avril;  
250 du 10 au 15 mai.

Les Titres libérés à la répartition: 990 fr. net.

Les coupons sont payables par semestre à Paris, à Bruxelles et à Mons.

La moyenne des résultats, aux prix courants de chacune des quatre dernières années, a été de 402,725 fr. 25 c. Nous pouvons même citer l'exercice 1872-73 qui eût atteint le chiffre de 817,351 fr., sans la moins-value des livraisons faites à la Compagnie Parisienne du Gaz.

L'administration de la Société, agissant sagement, appliquait au fur et à mesure une partie notable de ses bénéfices à assurer l'exploitation régulière de l'étagé actuel tout en préparant l'étagé inférieur.

Il en résulte que la Société se trouve exonérée de travaux extraordinaires et qu'elle pourra, moyennant une faible dépense annuelle, extraire de 3,000 à 3,500 hectolitres par jour. En tenant compte des journées de chômage, c'est un total d'environ un million d'hectolitres par an.

Au cours-actuel qui est exceptionnellement bas, les charbons des Seize Actions laissent un bénéfice net de 37 cent. par hectolitre, soit un total de 370,000 fr. par an.

Pour rester au-dessous de la vérité, si nous défalquons de cette somme 80,000 fr. applicables aux travaux préparatoires courants, à compenser la moins value que présente aux cours actuels le traité avec la Compagnie Parisienne du Gaz, qui du reste touche à sa fin, et à la création d'une réserve, il resterait pour les 3,596 parts une somme nette de 290,000 fr., ce qui représente un revenu de plus de 8 0/0.

Le revenu pourrait être très-sensiblement augmenté, il suffirait d'une année comme 1872-73 pour que le dividende s'élevât à plus de 20 0/0.

### LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE:

Les Vendredi 11 et Samedi 12 Février 1876  
A PARIS, A LA CAISSE VIVIENNE,  
45, rue Vivienne.

A MONS, A LA BANQUE DU HAINAULT.

On peut souscrire dès à présent par lettre.

**Refusez toute contrefaçon.** — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irri-

lation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 48,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 52 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, rue Saint-Jean; M<sup>me</sup> GONDARD, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, Paris. (31)

**LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES.** publie chaque quinzaine les modèles les plus nouveaux de robes, manteaux, polonaises, costumes d'enfants, chapeaux, coiffures, lingerie, ouvrages de dames, tricot, guipures, tapisseries, crochets, etc.; avec 12 feuilles de patrons en grandeur naturelle.

Six mois : 4 fr. 50. — Un an : 8 fr.

**LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES.** publie en outre, dans chaque livraison, une belle

gravure de mode colorée; avec les modes colorées et les patrons en grandeur naturelle.

Six mois : 6 fr. 50. — Un an : 12 fr.

**LE PRINTEMPS, MONITEUR ILLUSTRÉ DES MODES.** publie une édition complète donnant, par an, 56 belles gravures colorées, 12 feuilles de travaux et 48 grands patrons tout découpés en grandeur naturelle.

Trois mois : 6 fr. — Six mois : 11 fr. — Un an : 20 fr.

5, rue des Filles-Saint-Thomas (place de la Bourse), Paris.

### Marché de Saumur du 5 février.

Froment (l'h.)	77 k.	19	—	Huile chene.	50	—	—
2 <sup>e</sup> qualité.	74	18	15	Huile de lin.	50	—	—
Seigle	75	12	—	Graine tréfle	50	70	—
Orge	65	11	50	— luzerne	50	70	—
Avoine h. bar.	75	12	50	Foin (h. bar.)	780	140	—
Fèves	75	17	—	Luzerne	780	110	—
Pois blancs.	80	34	—	Paille	780	70	—
— rouges.	80	26	—	Amandes	50	—	—
Graine de lin.	70	26	—	Cire jaune.	50	250	—
Farine, culas.	157	—	—	Chanvres 1 <sup>er</sup>	—	—	—
Colza	65	25	50	qualité (52 k. 500)	—	—	—
Chenevis	50	22	—	2 <sup>e</sup>	—	—	—
huile de noix.	50	75	—	3 <sup>e</sup>	—	—	—

### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1875.	1 <sup>er</sup> qualité	à	60
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	65
Ordin., envir. de Saumur 1875,	1 <sup>er</sup> id.	à	55
Id.	1875, 2 <sup>e</sup> id.	à	45
Saint-Léger et environs 1875,	1 <sup>er</sup> id.	à	55
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	45
Le Puy-N.-D. et environs 1875,	1 <sup>er</sup> id.	à	45
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	40
La Vienne, 1874.	2 <sup>e</sup> id.	à	35

ROUGES (2 hect. 30).

Souzay et environs, 1874	1 <sup>er</sup> qualité	à	70
Champigny, 1874	1 <sup>er</sup> id.	à	70
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	60
Id. 1874	1 <sup>er</sup> id.	à	70
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	60
Varrains, 1875	1 <sup>er</sup> id.	à	70
Varrains, 1875	2 <sup>e</sup> id.	à	60
Bourgueil, 1875	1 <sup>er</sup> qualité	à	70
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	60
Id., 1874	1 <sup>er</sup> id.	à	70
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	60
Restigné	1 <sup>er</sup> id.	à	70
Chinon, 1875	1 <sup>er</sup> id.	à	70
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	60
Id., 1874	1 <sup>er</sup> id.	à	70
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	60

### CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :

6 heures 20 minutes du matin.	
11 — 30 —	
1 — 45 —	du soir.
7 — 40 —	

Départs de Poitiers pour Saumur :

5 heures 35 minutes du matin.	
10 — 45 —	
12 — 30 —	du soir.
6 — 20 —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 FÉVRIER 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	97	32	»	02	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	740	10	»	»	»
4 1/2 % jouiss. septembre.	68	»	»	»	»	Crédit Mobilier	360	»	»	1	25
5 % jouiss. novembre.	104	45	»	»	05	Crédit foncier d'Autriche	320	»	»	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	475	»	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	330	»	7	50	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	230	»	»	»	3	Est, jouissance nov.	390	»	2	50	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	492	50	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	987	50	»	»	»
— 1865, 4 %	502	50	»	»	»	Midi, jouissance juillet.	725	»	5	»	»
— 1869, 3 %	365	»	»	»	»	Nord, jouissance juillet.	1217	50	»	»	»
— 1871, 3 %	347	75	»	»	25	Orléans, jouissance octobre.	1022	50	»	»	»
— 1875, 4 %	472	»	»	»	50	Ouest, jouissance juillet, 65.	648	75	»	»	»
Banque de France, j. juillet.	3865	»	»	»	»	Yendée, 250 fr. p. j. juillet.	»	»	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	630	»	»	»	10	Compagnie parisienne du Gaz.	1095	»	»	5	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juillet.	490	»	»	»	»	Société immobilière, j. janv.	33	»	»	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	370	»	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juillet.	382	50	2	50	»
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	900	»	»	»	»						

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 20 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures 8 minutes du matin, express-voiture	
9 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers)	
10 — 1 — — — — — omnibus.	
11 — 33 — — — — — soir,	
12 — 12 — — — — — express.	
7 — 17 — — — — — omnibus.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 35 minutes du matin, omnibus-voiture	
9 — 20 — — — — — omnibus.	
10 — 41 — — — — — express.	
11 — 44 — — — — — soir, omnibus.	
12 — 28 — — — — — express-voiture.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à Saumur à 10 heures.

Ecole d'application de cavalerie.

### ADJUDICATION

DE

### FOURNITURES

Nécessaires à l'Ecole de Maréchalier de l'établissement.

Conformément aux dispositions de l'article 38 du règlement du 15 décembre 1875, le public est informé que le 21 février 1876, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, par le conseil d'administration de ladite Ecole, dans le lieu ordinaire de ses séances, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, des fournitures nécessaires à l'Ecole de cavalerie, savoir :

- 1° Fers (neuf et ferraille);
- 2° Clous;
- 3° Charbon de terre;
- 4° Outillage.

Ces diverses fournitures seront adjudiquées pour une année, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1876.

Les personnes qui désirent soumissionner pourront prendre connaissance du cahier des charges déposé au bureau d'habillement de l'Ecole, tous les jours, de une heure à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.

Le général de brigade, président du conseil d'administration, L'HORRE.

### A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine.

1° PORTION DE MAISON, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, composée de : au rez-de-chaussée, salon, chambre à coucher et cabinet; au premier étage, une autre chambre, cabinet, cuisine; greniers, cave et jardin.

Entrées rue Haute-Saint-Pierre et montée de la Retraite.

2° Rue du Pavillon, DEUX CHAMBRES au rez-de-chaussée, grenier, cave et cour.

3° Au Champ-de-Foire, REMISE, ECURIE et GRENIER.

S'adresser à M. GIRARD père, place de la Grise. (53)

### A VENDRE

1,500 DE FOIN

1<sup>re</sup> qualité.

S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE

BEAUX CHÊNES

A HAUTE TIGE

Sur la ferme de la Prée.

Sise commune de Saint-Martin-de-la-Place.

S'adresser à M. Bux, propriétaire aux Rosiers. (33)

### ON DEMANDE DES OUVRIÈRES

de tout âge pour un travail facile. S'adresser au bureau du journal.

### RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

### UNE MAISON DE COMMERCE

demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire.

S'adresser au bureau du journal.

### UN JEUNE HOMME DEMANDE

des parquets à cirer, soit au mois, soit à l'année.

S'adresser rue du Temple, n° 9, à Saumur.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

### BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M<sup>me</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

### L. HUET,

NATURALISTE-EMPAILLEUR.

Rue de Fenel, maison Alleaume,

A SAUMUR,

A l'honneur d'informer MM. les amateurs qu'il se charge d'empailler toutes sortes d'animaux, d'après les procédés les plus connus et les meilleurs.

Il construit également des arbres artificiels avec oiseaux, pour l'ornement d'appartements.

Le tout à des conditions très-avantageuses. (202)

### FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

LE

### JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 11, à Paris.

La collection se compose actuellement de 30 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 3 fr. 50 c. pour les départements 4 fr.